

Investi par l'UMP, Gérard Larcher doit faire face à un candidat dissident

Gérard Larcher, 59 ans, a remporté, mercredi 24 septembre, la primaire interne organisée par l'UMP en vue de l'élection du président du Sénat dès le premier tour de scrutin. Le sénateur des Yvelines devance Jean-Pierre Raffarin et Philippe Marini. M. Larcher a recueilli soixante-dix-huit voix sur cent cinquante-deux votants. L'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin a obtenu cinquante-six voix, Philippe Marini, sénateur de l'Oise et rapporteur général de la commission des finances, dix-sept. Un bulletin a été déclaré nul.

L'ancien ministre du travail a toutes les chances d'emporter la présidence, l'UMP restant le groupe plus important au Sénat, malgré son recul lors des sénatoriales de dimanche. Le parti présidentiel aura besoin de l'appui de voix centristes pour faire élire M. Larcher. Mais si, à 80 ans, Christian Poncelet, président de la Haute Assemblée depuis 1998, a finalement renoncé à se représenter, Alain Lambert, sénateur UMP de l'Orne, a annoncé sur la chaîne télévisée Public Sénat qu'il sera bien, lui aussi, candidat à la présidence du Sénat le 1^{er} octobre, bien qu'il ait refusé de se soumettre à l'épreuve des primaires.

L'ancien ministre du budget s'est notamment élevé contre *"la détention de tous les leviers de pouvoir dans les mêmes mains"*, soulignant le fait que Gérard Larcher est issu de l'ancien RPR et doutant de sa capacité à bien *"représenter la province"*. M. Lambert a fait part à plusieurs reprises de positions divergentes avec son parti. Fin août, il s'était dit dubitatif sur un financement du revenu de solidarité active (RSA) par une taxation du capital. Il avait en outre longtemps été l'un des

opposants les plus farouches à la réforme des institutions, avant de s'y rallier, à la dernière minute.

"RÉFORME AUDACIEUSE ET CONSENSUELLE DU RÈGLEMENT"

Le président du Sénat est, dans l'ordre protocolaire, le deuxième personnage de la République. C'est à lui qu'il revient d'assurer l'intérim en cas de mort ou d'empêchement du chef de l'Etat. Très ému d'avoir été désigné par ses pairs, Gérard Larcher a promis mercredi *"d'être à la hauteur de la confiance [qu'on lui a] témoignée"*. Auparavant, dans un bref discours de défense de sa candidature, il avait appelé le Sénat à être *"fier de sa spécificité"*, et *"plus visible"* pour *"gagner la bataille de l'image"*. Il avait réclamé un Sénat *"qui soit la maison des élus locaux"* mais qui soit aussi *"plus ouvert sur la France, l'Europe, et le monde"*. Parmi les *"leviers du renouveau"*, M. Larcher avait proposé *"la réforme audacieuse et consensuelle du règlement"*.

Né le 14 septembre 1949 à Flers, dans l'Orne, M. Larcher a été le vétérinaire de l'équipe de France de sports équestres de 1974 à 1979. Elu maire de Rambouillet en 1983, puis sénateur des Yvelines en 1986, il a conservé ces deux fauteuils sans interruption jusqu'en 2004. Gaulliste "pur jus", longtemps proche de Charles Pasqua, il est membre du bureau politique du RPR de 1995 à 1998, puis du comité politique. Vice-président du Sénat de 1997 à 2001, M. Larcher a été président de la commission des affaires économiques et du plan de 2001 à 2004. Marié et père de trois enfants, il a été ministre délégué au travail dans le gouvernement Raffarin III (2004-2005), puis dans celui de Dominique de Villepin (2005-2007).

Avec l'aimable autorisation de **Le Monde.fr**